

## Bénédition d'une chapelle de l'église de Denonville

L'an mil sept cent vingt trois le cinquieme jour de janvier nous vicaire general de Monseigneur l'Evêque de Chartres sur la requisition a nous fait par Messire Pierre René de BRISAY chevalier comte de Denonville Brigadier des armées du roy et lieutenant general pour sa Majesté de la province et pays chartrain et seigneur de Denonville, de faire la benediction de la chapelle par luy nouvellement redifiée, nous nous sommes transporté en l'Eglise parroissiale de ce lieu de Denonville ou nous avons trouvé laditte chapelle scituée a costé gauche du coeur deladitte Eglise du costé de l'Evangile laquelle nous avons trouvé solidement et proprement bastie et en estat d'estre beniste pour y celebrer le St sacrifice de la messe.

Pourquoy nous avons procedé a la benediction deladitte Chapelle selon la forme du rituel de ce diocese et avec les ceremonies qui y sont marquée, assisté de Mtre François Hector VENEAU ptre curé de Denonville, de Mtre François GARÇON Vicaire deladitte Parroisse, du sieur DESJOYES curé de la Chapelle d'Aunainville et du sieur BESNARD Vicaire de Prunay le Gillon - Ensuite de quoy nous avons dit la Ste Messe a l'autel de laditte chapelle et permis de tous prêtre approuvée d'y celebrer le St sacrifice de la messe, du consentement toutefois du sieur curé dudit lieu –

Fait audit Denonville les jour et an dessus en presence des sieur curé et vicaires cy desnommés quy ont signé avec nous et le dit sieur comte de Denonville et dame Jeanne Catherine QUANTIN son épouse et de plusieurs autres laditte chapelle a esté benis sous l'Invocation de St Pierre.

La minutte est signée DE LA BASTIE vic. general - BRISAY DE DENONVILLE - QUANTIN de DENONVILLE DE LA VILLENEUVE - VENEAU curé de Denonville - GARÇON vicaire - DESJOYES curé de la Chapelle - MAUGER - VANDERMASE et BIDAULT

M.-F. GOUSSARD - 1442